

PREFECTURE DE LA SARTHE
 DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
 D'INONDATION PAR LA RIVIERE LA SARTHE
des communes de St-Léonard des Bois à St-Saturnin

Carte réglementaire du PPRI
 18 - Commune de SAINT-MARCEAU

Echelle 1/5000
 0 100 200
 mètres

- Légende :
- Limite de la crue centennale
 - Limite de la crue de janvier 1995
 - Zone réglementaire forte (aléa fort)
 - Zone réglementaire moyenne urbaine (aléa moyen des secteurs urbains)
 - Zone réglementaire moyenne naturelle (aléas moyen et faible des secteurs naturels)
 - Zone réglementaire faible (aléa faible des secteurs urbains)
- 52.15 Cote calculée de la crue centennale
 51.65 Cote estimée de la crue de janvier 1995

Novembre 2006

